



Vous n'êtes pas encore adhérent au SE-UNSA ?

Le SE-Unsa propose dès aujourd'hui une offre exceptionnelle pour toutes celles et ceux que notre syndicat intéresse et qui sont prêts à franchir le pas...

Vous pouvez adhérer au SE-UNSA pour l'année 2019 / 2020, du 13 mai au 10 juillet, **votre premier prélèvement n'interviendra qu'en octobre** et vous paierez au prix actuel !

En adhérant dès maintenant à l'aide des documents fournis (voir en bas de page),

- **Vous serez considéré(e) comme syndiqué(e) dès maintenant, [au tarif de cette année](#), et pour toute l'année scolaire 2019/2020 (soit 4 mois gratuits).**
- **Pour des raisons d'économies de gestion, cette offre est liée au paiement fractionné de la cotisation par prélèvements automatiques, qui se feront en 10 fois, d'octobre 2019 à juillet 2020. Rien à déboursier aujourd'hui !**
- **Vous recevrez nos publications dès aujourd'hui.**
- **Vous recevrez nos documents spécifiques d'accompagnement pour mieux comprendre le déroulement de votre carrière.**
- **Vous recevrez notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, ...).**

Cette proposition est limitée dans le temps et ne s'adresse qu'aux nouveaux adhérents :

- [la fiche de renseignements](#)
- [tarif de cette année](#)
- [formulaire bancaire](#) pour les prélèvements automatiques

N'hésitez plus ! Vous aussi, venez renforcer le SE-Unsa !

Imprimez et remplissez le bulletin d'adhésion ainsi que le formulaire bancaire pour les prélèvements automatiques. Adressez-les, accompagnés d'un RIB à...

SE-UNSA HdF 209 boulevard Saint Germain 75007 Paris.

Nous espérons très sincèrement vous compter parmi les nôtres.